

Surveillance sanitaire en Polynésie française

Bulletin du 18 mars 2011 - Semaine 10-2011

Ce bulletin est disponible sur le site du Réseau Océanien de Surveillance de Santé Publique à l'adresse
http://www.spc.int/pfs/PPHSN/Surveillance/Routine_reports.htm



Bureau de veille sanitaire

Point épidémiologique hebdomadaire

Grippe

- L'activité grippale augmente tant au niveau du réseau sentinelle qu'au niveau des services d'urgences.
- Deux prélèvements sont positifs en grippe AH3N2 sur les 2 prélèvements effectués en semaine 10, confirmant la circulation de virus grippal.

Dengue

- L'activité de consultation reste très modérée.
- Sur 16 prélèvements effectués cette semaine (10) deux ont une sérologie (IgM positive (PCR négative)

Diarrhées

- L'activité de consultation pour diarrhées est en hausse .

Leptospirose

- Un nouveau cas de leptospirose a été déclaré (PCR positive) en semaine11.

Actualités régionales et internationales

Chikungunya

- Depuis le 11 mars, 2 nouveaux cas ont été déclaré en Nouvelle-Calédonie : 1 cas probable autochtone le 12/03 (non relié épidémiologiquement aux cas précédents) et 1 cas confirmé autochtone le 18/03 (résident à Nouméa, Vallée des Colons, lié au 2°cas). Le nombre total des cas s'é leve donc à 5, dont 2 cas importés et 3 cas autochtones (mais seulement 3 cas confirmés avec RT-PCR positive).
- L'existence de 3 cas groupés à Nouméa fait craindre un début d'épidémie en Nouvelle-Calédonie.

Pour rappel, les définitions de cas de Chikungunya employées en NC sont :

- cas suspect : fièvre élevée brutale et arthralgies ou myalgies, sans foyer infectieux
- cas probable : cas suspect et sérologie IgM positive
- cas confirmé : cas suspect ou probable et RT-PCR positive

En Polynésie française, la Direction de la santé et ses partenaires préparent activement le dispositif de détection précoce et de surveillance des cas, ainsi que les mesures de prévention de la transmission (lutte anti-vectorielle).

Les procédures détaillées vous seront communiquées en cas de confirmation d'épidémie en Nouvelle-Calédonie.

Remerciements aux partenaires de la surveillance épidémiologique en Polynésie française:

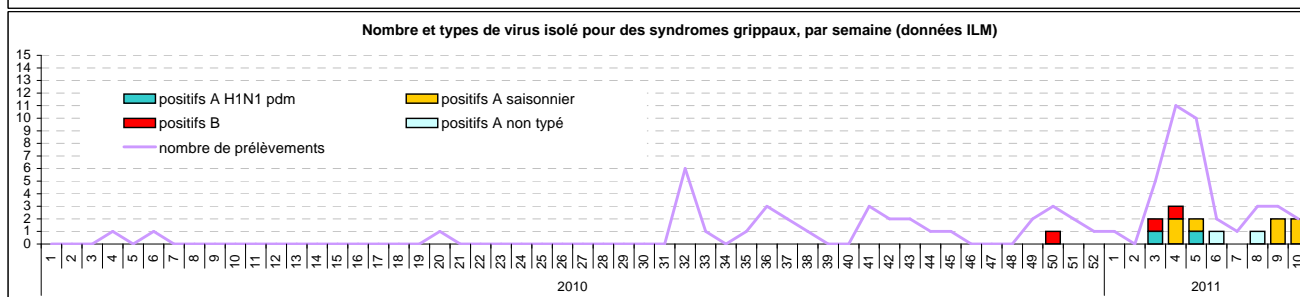
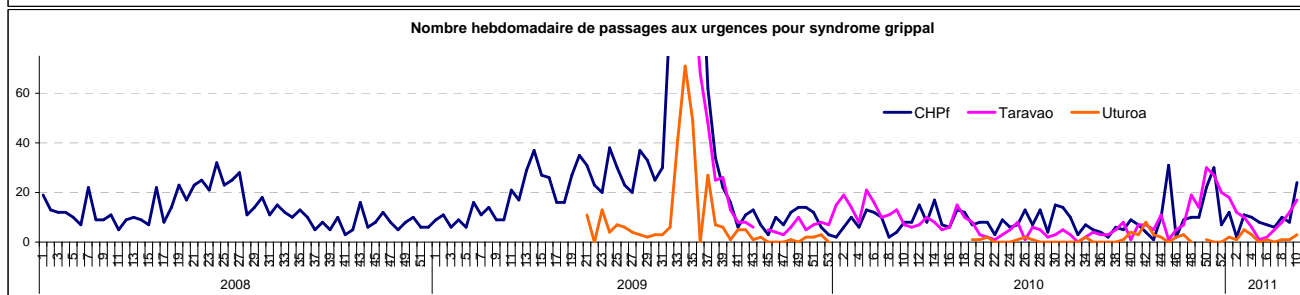
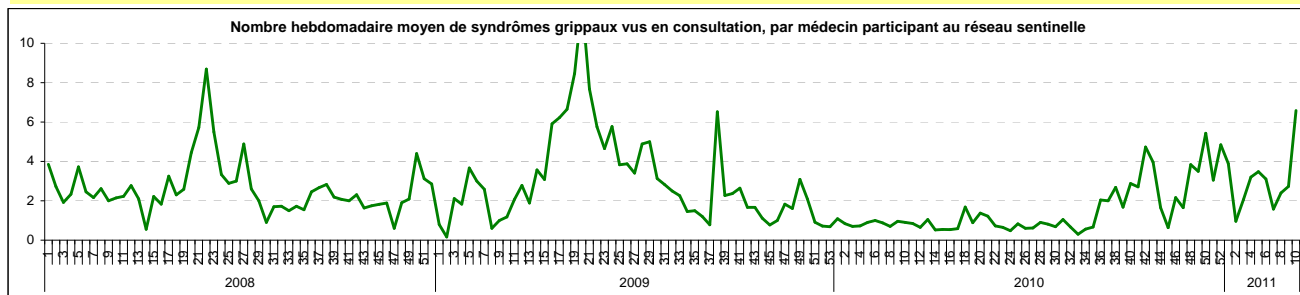
Dispensaires et infirmeries de la Direction de la santé ; Centre de la mère et de l'enfant ; Pharmacie d'approvisionnement de la Direction de la santé ; Réseau informatique de santé publique de la Direction de la santé
Centre d'hygiène et de salubrité publique ; Réseau des médecins sentinelles ; Service de Santé des Armées
Centre Hospitalier de Polynésie française ; Hôpitaux publics de Moorea, Taravao, Uturoa, Taiohae ;
Institut Louis Malardé ; Laboratoires privés ; Cliniques privées Cardella et Paofai ; Pharmacies d'officine

Equipe du Bureau de veille sanitaire :
Responsable : Dr Henri-Pierre MALLET

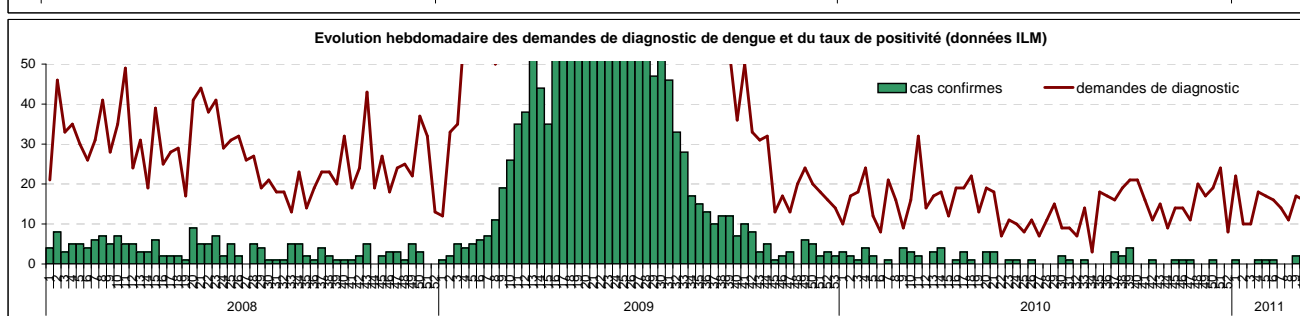
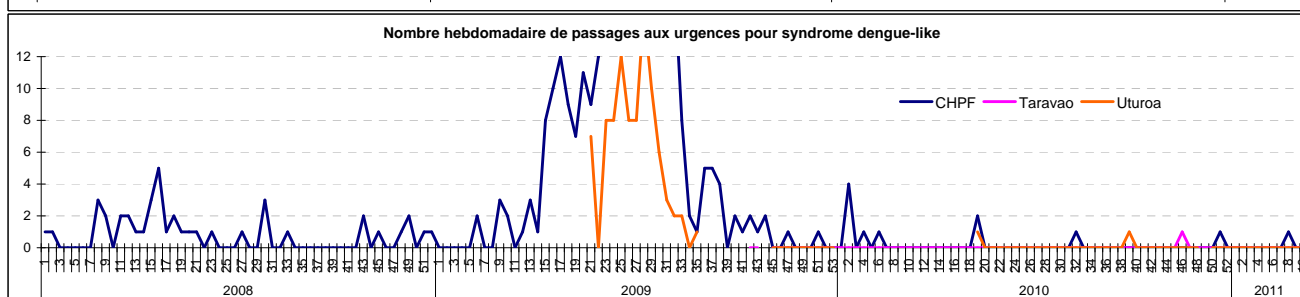
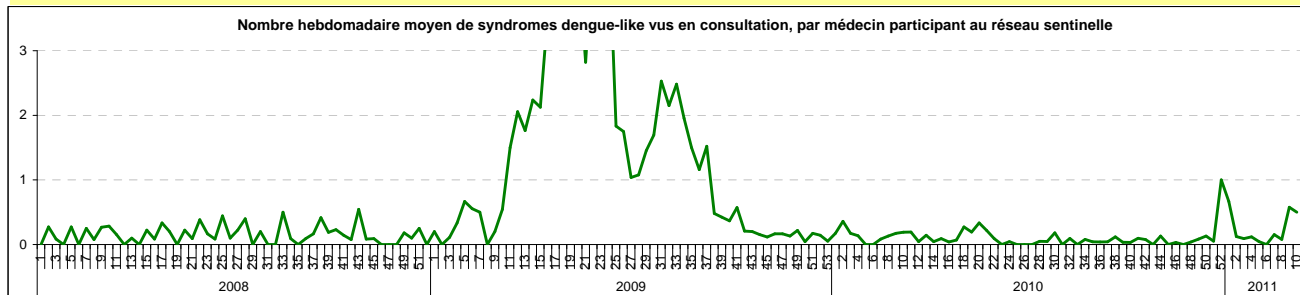
Infirmiers : Auguste Buluc, Jean-Paul Pescheux, Agnès Rodrigues-Da-Costa
Secrétaire : Thilda Tehaamoana

Tél: 48 82 01 - fax: 48 82 12 - mail : veille@sante.gov.pf

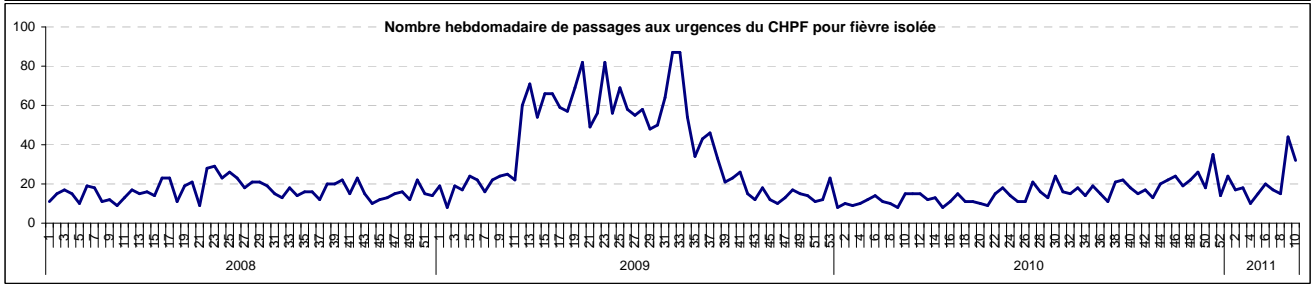
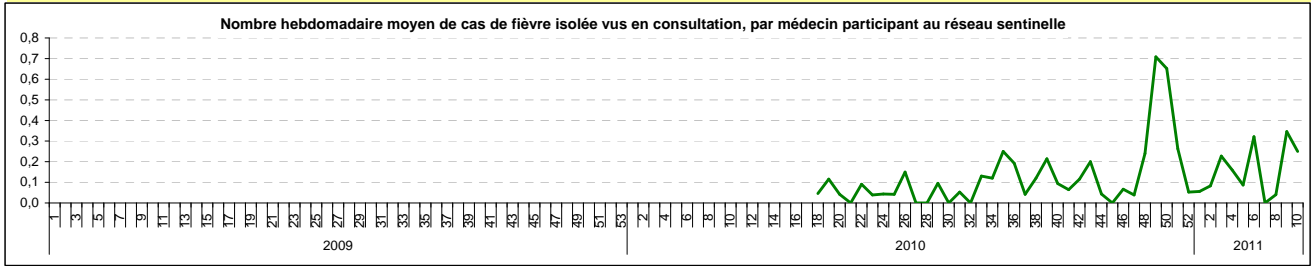
Grippe



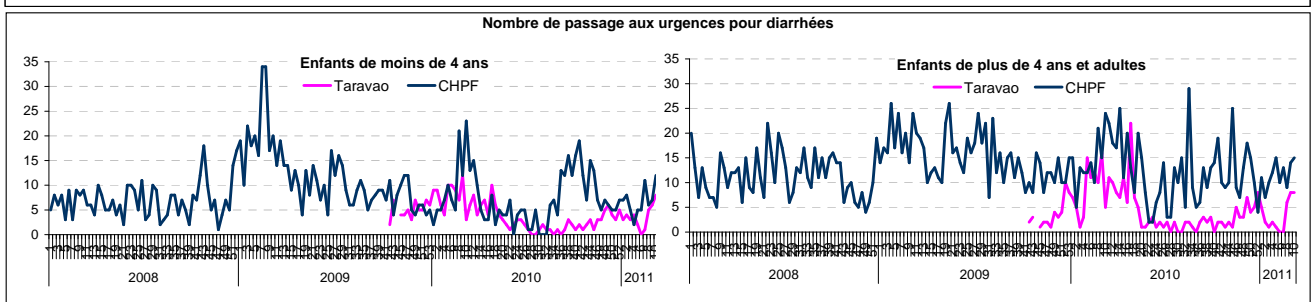
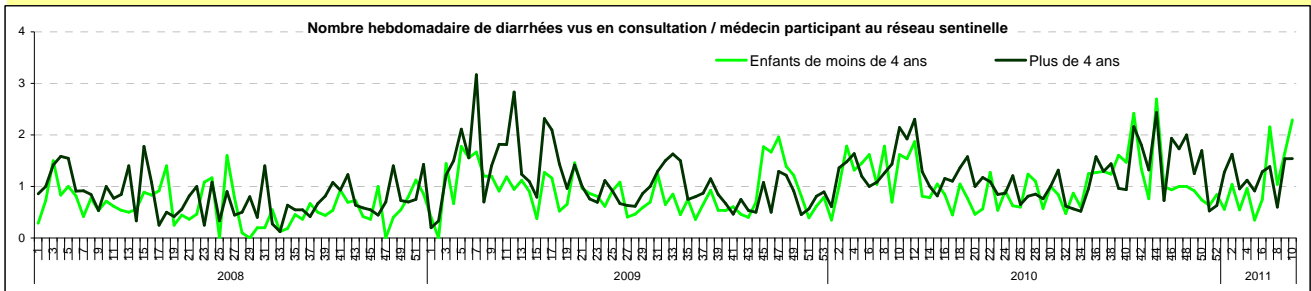
Dengue



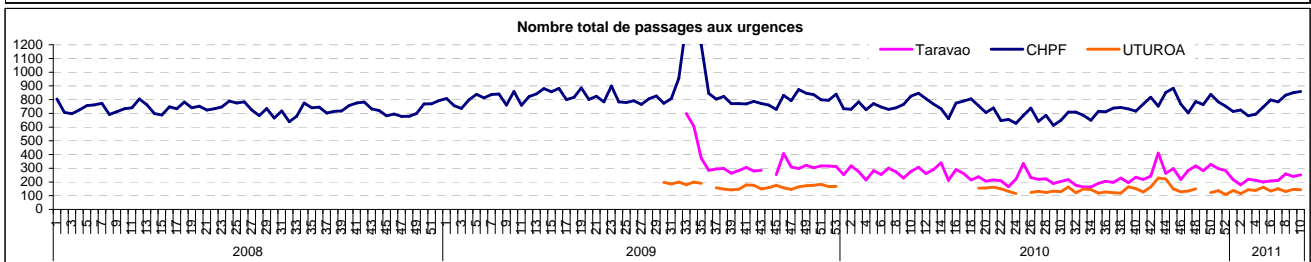
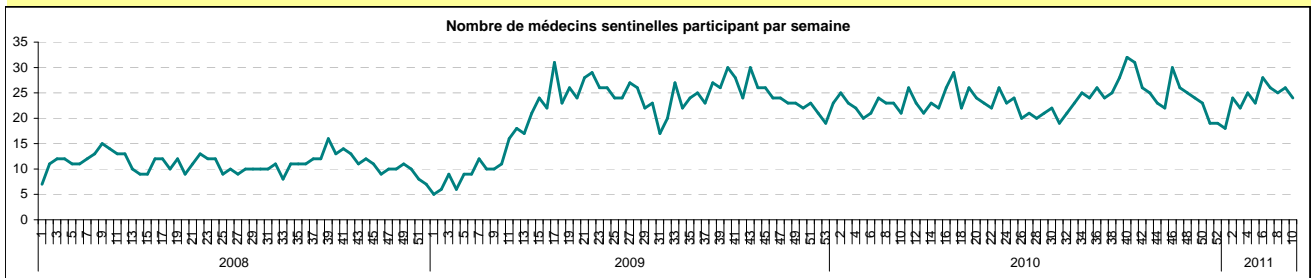
Fièvre isolée



Diarrhées



Indicateurs d'activité



Définitions utilisées pour la surveillance syndromique du réseau sentinelle :

Syndrôme grippal :

Fièvre élevée (≥ 38.5) d'apparition brutale,
ET accompagnée de myalgies ou fatigue, ET de signes respiratoires ou ORL

Suspicion de dengue :

Fièvre élevée (≥ 38.5) d'apparition brutale datant de moins de 8 jours,
ET syndrome algique (céphalées, arthralgies ou myalgies)
ET absence de tout point d'appel infectieux (en particulier respiratoire)

Diarrhées : au moins 3 selles liquides ou molles par jour, datant de moins de 14 jours
ET motivant la consultation

Fièvre (autre que dengue et grippe) : Fièvre élevée (> 38) de plus de 3 jours sans cause évidente

Codage CIM10 utilisé pour la surveillance syndromique aux Urgences :

Syndrôme grippal : J11

Suspicion de dengue: A90 - A91

Diarrhée: A02 à A09

Fièvre isolée: R509

Définition utilisée pour la surveillance de laboratoire:

Cas confirmé de dengue : cas suspect avec au moins un résultat de biologie positif, AgNS1 et/ou RT PCR et/ou IgM